

Entente de médiation avec l'OBVBM

À l'été 2024, trois municipalités (Saint-Armand, Venise-en-Québec et Clarenceville) ont adopté une résolution concernant l'enjeu du phosphore dans la baie Missisquoi, demandant des mesures contraignantes pour les fermes. La direction de l'OBVBM nous a alors confirmé qu'elle avait pris part à la rédaction de ces résolutions.

Les productrices et producteurs agricoles ayant participé à notre activité de consultation à l'automne 2024 ont clairement manifesté qu'il y avait un bris de confiance entre eux et l'OBVBM et qu'ils mettaient fin à toute collaboration avec l'organisme. De plus, les rencontres de la Table de concertation agricole UPA-OBVBM ont été suspendues. Ce qui revenait constamment dans les discussions, c'est que les communications de l'OBVBM mettent l'accent uniquement sur les fermes, ainsi le reste de la population ne sent aucune responsabilité quant à la situation du phosphore dans la baie Missisquoi. Nos membres nous rapportent assez régulièrement des situations où des concitoyens les interpellent comme unique responsable de l'état de ce plan d'eau.

Des démarches politiques pour corriger la situation

J'ai rencontré rapidement les maires et la mairesse des municipalités de Saint-Armand, Venise-en-Québec et Clarenceville. Ceux-ci ont reconnu avoir agi maladroitement. Il leur a été demandé d'abroger leur résolution, et nous avons demandé à l'OBVBM de se rétracter de ses propos.

Rebâtir un lien de confiance avec le milieu agricole

Par la suite, une correspondance adressée au président de l'OBVBM, lui rappelait qu'il devait rebâtir un lien de confiance auprès des fermes, s'il voulait que l'OBVBM joue son rôle de concertation des acteurs du milieu et réaliser son plan d'action. Les communications doivent répondre aux préoccupations des productrices et producteurs agricoles et les inciter à s'impliquer plutôt que d'être perçues comme discréditant leurs efforts et expérimentations.

Le choix de la médiation comme voie de sortie

Après consultation des représentants de l'UPA à la Table de concertation avec l'OBVBM, une autre stratégie a été élaborée. Tout en cessant de collaborer aux projets sur le terrain de l'OBVBM, les deux syndicats locaux et la fédération régionale ont pris la décision de demander une médiation avec des professionnels afin de dénouer la situation. Le syndicat croit à la pertinence de la recherche sur le terrain avec des scientifiques, dans une perspective de partage de part et d'autre.

Une entente pour redéfinir les rôles et relancer la concertation

En janvier 2025, le processus a été enclenché et soutenu financièrement par la fédération régionale. En décembre dernier, une entente de médiation a permis de s'entendre sur des constats et de redéfinir le fonctionnement ainsi que le rôle de la Table de concertation agricole UPA-OBVBM.

[Le présent communiqué](#) décrit le processus suivi ainsi que les grands éléments de l'entente. Vendredi dernier, la Table de concertation agricole UPA-OBVBM a tenu une première rencontre depuis le printemps 2024. Nous vous tiendrons informés des travaux de cette table de concertation et des projets auxquels vous pourrez participer.

Le président,



Sébastien Robert
Président Syndicat UPA Haut-Richelieu